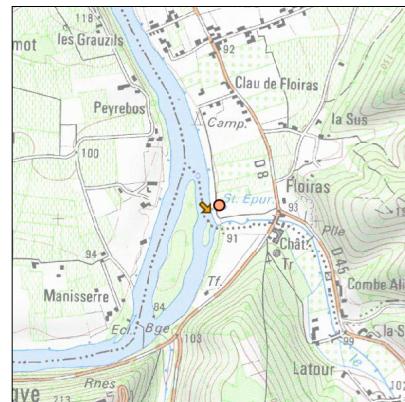
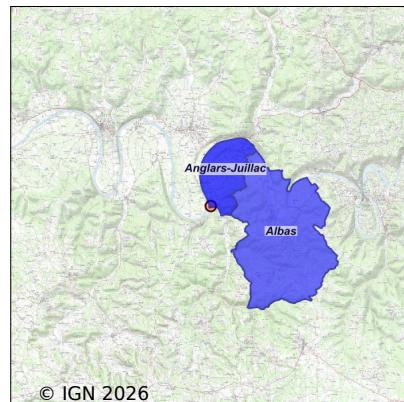


Système d'assainissement 2023

ANGLARS JUILLAC

Réseau de type Séparatif



Station : ANGLARS JUILLAC

Code Sandre	0546005V001
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT AQUARESO
Nom de l'exploitant	LYONNAISE DES EAUX FRANCE
Date de mise en service	mai 1988
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	800 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	48 Kg/j
Charge nominale DCO	96 Kg/j
Charge nominale MES	56 Kg/j
Débit nominal temps sec	120 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Décantation physique, Lit bactérien
Filières BOUE	File 1: Lits de séchage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	556 884, 6 376 500 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Lot

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

75% de Albas depuis 1964

100% de Anglars-Juillac depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Nombre de raccordés (données 2022) :

Le nombre de branchements sur cette station est de 349, avec une consommation d'eau potable de 28 409 m³/an, ce qui équivaut, pour un taux de restitution de 90 %, à une charge moyenne de 467 Equivalents habitants (EH).

Fonctionnement :

Les 4 postes de relevage (Albas, Castelfranc rive gauche, Anglars, Les Barrades) sont équipés d'une télésurveillance et trois d'entre eux ont un trop plein.

Nombre de déversements d'eaux usées signalé en cours d'année : n.d.

Entretien :

En général, environ 1000 m de réseau sont hydrocurés, ainsi que trois fois par an les postes de pompage.

Station d'épuration

Remplissage :

Le volume reçu en 2023 (estimé à partir des temps de pompage moyen) correspond en moyenne à 280 EH.

La charge polluante reçue par les ouvrages, calculée à partir de la moyenne des autosurveillances de 2019, 2022 et 2023, est estimée à environ 284 EH soit environ 36 % de la capacité de la station.

Entretien :

Entretien des abords correct. Un relevé des interventions est réalisé par l'exploitant sur un carnet d'exploitation. Les produits de dégrillage suivent le circuit des ordures ménagères.

Fonctionnement :

La qualité du rejet respecte les exigences réglementaires et les performances attendues sur ce type de filière.

L'état des ouvrages est correct.

Le poste de la station fonctionne avec des pompes en automatique sur contacteurs de niveau. Quelques éléments métalliques sont oxydés.

Autosurveillance :

La mesure d'autosurveillance est réalisée une fois par an par l'exploitant. La mesure de 2023 a été jugée représentative. Les analyses sont réalisées par le laboratoire agréé de l'exploitant.

Impact visible sur le milieu récepteur : Néant.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Loisirs aquatiques tout au long du Lot. Le système d'assainissement se situe en amont du périmètre du profil de la baignade de Puy l'Évêque, située rive droite. En cas de dysfonctionnement, le risque de déclassement de cette baignade est faible.

En ce qui concerne les eaux souterraines, le système d'assainissement se situe sur le périmètre de protection éloignée du captage de la source Bleue. En cas de dysfonctionnement, le risque d'impact sur cet usage est faible.

Sous produits

Production théorique :

Pour 284 EH, la production devrait être de 68,16 m³/an soit 3,41 tonnes de Matières Sèches (ratio utilisés : 12 kg de MS/EH/an et 240 l/EH/an).

Production réelle :

D'après les informations connues par le SYDED concernant les évacuations réalisées du décanteur-digesteur vers les lits, la production de boues réelle en 2023 serait d'environ 37 m³/an soit 1,48 TMS avec une concentration

moyenne de 40 g/L, ce qui est faible et éloigné de la production théorique.

De plus, si on remonte à 2018, date de la dernière évacuation en ISDND, la production calculée serait encore plus faible avec une moyenne d'environ 1 Tonne de Matières Sèches/an soit l'équivalent de 25 m³/an de boues liquides. Même si ce chiffre peut être légèrement sous-estimé car les écrémages des remontées de boues ne sont pas pris en compte, il est possible de se questionner quant au fonctionnement du décanteur-digesteur.

Aussi, dans le cadre du bon suivi de la gestion des boues, il est impératif de bien consigner toutes interventions au niveau du décanteur-digesteur, notamment les mesures des hauteurs de boues avant et après évacuation sur les lits.

Filière d'élimination :

Les boues produites depuis 2016 sont vidangées sur les lits de séchage pour être déshydratées avant une élimination en ISDND qui est une filière spécifique (contamination en cuivre).

Quantité évacuée :

Un chantier de curage et dévacuation des boues du lit de séchage n°2 a été réalisé le 28/11/2023 par le syndicat AQUARESO. Les boues ont été admises à l'ISDND de Montech. Le tonnage était de 12,4 TMB à 78,32 % de siccité soit 9,71 TMS.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	44 m ³ /j	37 %			44 m ³ /j	
DBO5	12,9 Kg/j	27 %	292 mg/l	89 %	1,4 Kg/j	30,9 mg/l
DCO	41 Kg/j	43 %	940 mg/l	86 %	6 Kg/j	136 mg/l
MES	24,6 Kg/j		560 mg/l	92 %	2,1 Kg/j	47 mg/l
NGL	3,9 Kg/j		88 mg/l	51 %	1,9 Kg/j	43 mg/l
NTK	3,9 Kg/j		88 mg/l	57 %	1,7 Kg/j	38 mg/l
PT	0,5 Kg/j		10,9 mg/l	56 %	0,2 Kg/j	4,8 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

- ... à la collecte des effluents Non
- ... à l'atteinte des performances européennes Non
- ... à l'autosurveillance Non
- ... à l'exploitation des ouvrages Non
- ... à la production des boues Non
- ... à la vétusté Non
- ... à la destination des sous-produits Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546005V001>